



<https://latribunelibre.com/emploi/infirmier-falret-pole-puma-f-h>

## Infirmier – falret – pole puma F/H

### Description

Le CH Charles Perrens recrute dès que possible un/e infirmier/e pour son unité FALRET du pole PUMA en CDI

Missions générales du poste :

L'infirmier apporte la connaissance spécifique des soins infirmiers en psychiatrie au sein de l'équipe pluridisciplinaire qui intervient sous la responsabilité fonctionnelle du médecin responsable de l'unité.

Il dispense des soins infirmiers de nature somatique, relationnelle, technique et éducative dans le cadre d'une unité d'admission.

Activités principales

Préparer et participer à l'accueil du patient et de son entourage,

- Participer à l'observation et l'évaluation des troubles psychiatriques,
- Participer à la mise en œuvre du projet de soin individualisé du patient,
- Réaliser des soins somatiques et des soins psychiatriques, notamment sous la forme d'entretiens individuels de suivi où il privilégie l'écoute de la personne,
- Anticiper et gérer les états de crise et d'agitation,
- Exercer ses missions, dans le respect des procédure et protocole d'établissement et de pôle,
- S'inscrire dans un processus de partenariat avec les différents acteurs du soin que ce soit en amont, pendant, et à la sortie d'hospitalisation du patient,
- S'inscrire dans l'utilisation des outils validés pour assurer une traçabilité et une continuité des soins (dossier patient informatisé, planification des soins, GTT...),
- Participer activement au tutorat des étudiants infirmiers,
- S'investir dans des actions de formation continue pour actualiser ses connaissances,
- Participer activement aux différentes réunions : clinique, institutionnelle, d'équipe, de régulation de planning, EPP...,
- S'inscrire dans la mutualisation des moyens au sein du pôle.

### Qualifications

Diplôme et/ou qualification :

Diplôme d'État d'Infirmier ou Diplôme d'Infirmier de Secteur Psychiatrique

Connaissances :

Connaissances en psychopathologie,

Connaissance des techniques en soins infirmiers (relationnel, observation, qualité d'écoute, entretiens...),

Connaissances sur la réglementation liée aux différents modes d'hospitalisation,

Connaissances des différents acteurs intervenant sur l'établissement.

Savoir être :

Faire preuve d'écoute et de disponibilité avec les patients et leur entourage,

Dispenser avec cohérence et continuité les actions de soin,

Faire preuve d'esprit d'analyse et de synthèse,

Savoir collaborer avec les partenaires pluridisciplinaires,

S'investir dans la dynamique d'équipe et de réflexion de groupe,

Être en capacité de questionner sa pratique,

Faire preuve d'implication dans la vie institutionnelle

### Organisme employeur

Centre Hospitalier Charles Perrens

### Type de poste

Temps plein

### Secteur

ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES

### Lieu du poste

33063, BORDEAUX, BORDEAUX, France

### Date de publication

14 janvier 2026 à 18:03

### Valide jusqu'au

13.02.2026

Faire preuve de discrétion professionnelle

Savoir-faire:

Savoir gérer les situations de crise,

Savoir se situer dans sa fonction,

Être capable de suivre les projets de soins individualisés,

Être capable d'organisation et de méthode,

Faire preuve d'autonomie, savoir maintenir un cadre de soin en unité d'admission ouverte,

Savoir prendre des initiatives,

Savoir s'adapter aux contraintes du poste,

Savoir utiliser les outils institutionnels nécessaires à la traçabilité et la continuité des soins (DPI, planification des soins, GTT, EI, etc...).

Spécificités du poste :

- Poste à temps plein en unité d'admission d'une capacité de 25 lits + 1 lit en chambre de soins intensifs,
- Horaires variables sur 3 amplitudes : 7H45 le jour et 9H30 la nuit, selon les roulements institutionnels, matin (A) 6h30/14h15, soir (B) 13h45/21h30, nuit (C) 21h15/6h45. Horaires décalés si nécessaire pour l'activité de l'unité,
- Mobilité à l'intérieur du Pôle.

Précisions

• Cette fiche de poste est susceptible d'évoluer en fonction des modifications de l'organisation du service et des activités du centre. Elle ne vise à aucune exhaustivité de missions, de tâches ou d'activités. Sa lecture s'effectue en lien avec les textes réglementaires régissant le métier, le référentiel métier-compétences et les référentiels de formation en vigueur.

• Une activité demandée à un agent et qui ne ferait pas partie de la présente fiche de poste ne saurait être opposée par ce dernier si celle-ci correspond au cadre réglementaire et professionnel décrit par les autres documents cités précédemment.

• L'agent est recruté au nom de l'établissement. En ce sens, il peut être appelé à réaliser occasionnellement ses missions sur un autre lieu que celui correspondant à son affectation habituelle.

• Pour des raisons de continuité de service, l'agent peut être sollicité lors de cas de force majeure (plan blanc, évènementiel, ...).

• En tant qu'agent de l'établissement, une participation active aux différentes réunions en place au sein du service, du pôle et/ou de l'institution pour lesquelles sa présence est requise.